



HAL
open science

Le nom 'émotion': entre propriété et événement psychologique

Emilia Hilgert

► **To cite this version:**

Emilia Hilgert. Le nom 'émotion': entre propriété et événement psychologique. 7e colloque Res per nomen, Université de Reims Champagne-Ardenne, Apr 2019, Reims, France. pp.221-248. hal-03544469

HAL Id: hal-03544469

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03544469v1>

Submitted on 26 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



DN

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

Res per nomen VII

Lexique et référence



épure
LIBRAIRIE ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE L'ÉPIQUE

Document extrait de *Lexique et référence*, publié sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma, Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval dans la collection « Res per nomen » (n° 7).

Ouvrage publié avec le concours du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (CIRLEP, EA 4299) et de la Chaire Sciences du langage de l'Institut d'Études Avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS).

Crédits de couverture : Cuypers Library, Rijksmuseum Amsterdam © S. Palma
Conception graphique et mise en page : Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-110-1

ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification 4.0 international.



Le nom *émotion* : entre propriété et événement psychologique

Emilia Hilgert

Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP – EA 4299

emilia.hilgert@univ-reims.fr

ehlgert@gmail.com

Introduction

Ce troisième volet de nos recherches sur le nom *émotion* sera consacré à un aspect énigmatique de son fonctionnement sémantique. Nous avons montré précédemment¹, sur la base d'exemples attestés, que le nom *émotion* fonctionne fondamentalement comme dénomination d'un affect spécifique qui ne se confond pas avec d'autres affects spécifiques. Cette signification lui confère un statut de nom de base et le situe au même niveau que *joie*, *colère*, *peur*, *tristesse*, ce qui nous permet de dire :

(1) Nous parlerons de l'émotion, de la joie, de la peur, de la colère, de la tristesse, etc.

À cette position sur l'échelle du lexique² s'ajoute son utilisation comme nom superordonné, très répandue dans la terminologie de certaines études linguistiques sur les noms d'émotions. Selon cet emploi superordonné, on peut dire :

-
1. Pour un passage en revue des principales analyses linguistiques des noms d'émotions ou de sentiments ou encore d'affects, voir Hilgert (2018 et à paraître 2020).
 2. Cf. Theissen (1997) sur la structuration du lexique et l'emploi du nom en discours.

- (2) Nous parlerons des émotions, c'est-à-dire de la joie, de la peur, de la colère, de la tristesse, etc.

Une distinction peut déjà être faite selon l'usage : le français standard, non spécialisé, enregistre un emploi fréquent du nom *émotion* comme affect spécifique, souvent utilisé en coordination syntaxique avec d'autres noms de base du même registre (cf. *l'émotion et la tristesse / son émotion et sa joie*), ce qui constitue un argument majeur en faveur de sa reconnaissance comme affect de base, du même niveau que ceux avec lesquels il est coordonné :

- (3) Ancien président du club haut-rhinois, Laurent Horter la connaît depuis plus de 30 ans. Au téléphone, il raconte à « 20 Minutes » *son émotion et sa joie* pour celle qu'il décrit d'abord comme une « combattante » : « Quand on est vice-championne olympique, championne du monde, championne d'Europe, on a un bilan sportif ! Tout le monde l'admire, dans tous les sports. » (*20 Minutes*, 04/09/2018, à propos de Roxana Maracineanu, nouvelle ministre des sports)

A contrario, le nom *émotion* est utilisé comme hyperonyme dans le discours savant et de vulgarisation de celui-ci (cf. les récentes sciences affectives³, leurs domaines associés, le discours des arts, le discours sociologique ou journalistique, les écrits de certains écrivains, philosophes, etc.), avec une diffusion de plus en plus large en usage standard. On trouve ainsi des formulations telles que :

- (4) *La colère est une émotion qui vous est familière.* (prononcée par le journaliste Augustin Trapenard devant Dan Brown, écrivain, son invité, dans l'émission « Boomerang », France Inter, 29/10/2018)

À côté de contextes discursivement clairs, comme ceux cités, il existe aussi des cas plus problématiques, comme l'usage du nom *émotion(s)*, au

3. Cf. Sander (2015) sur l'évolution des recherches sur les émotions en psychologie : « Depuis le début des années 1990, la recherche sur les émotions a même connu un développement tel qu'il s'est concrétisé par la naissance d'un nouveau domaine scientifique inspiré des sciences cognitives : les 'sciences affectives' ». (p. 9) « Le nouveau domaine des sciences affectives est issu de la nécessité de prendre en compte l'émotion et les autres phénomènes affectifs pour comprendre le fonctionnement psychologique, y compris cognitif, et le comportement humain. » (p. 11).

singulier et surtout au pluriel, dans des contextes parfois anaphoriques, parfois faussement anaphoriques, c'est-à-dire sans reprendre d'autres noms « d'émotions », ce qui pose un problème d'interprétation et de catégorisation, comme dans les exemples suivants :

- (5) ... bien sûr il y a *de l'émotion* / parce que travailler dans un club / c'est *des émotions* tous les week-ends. (prononcé par une employée à propos de la fermeture d'un club de football à Dax, sur France Info, 26/08/2018)
- (6) Manhattan est le microcosme des États-Unis. Toute la vie américaine est une machine à *émotions* ; or il y a plus d'*émotion* dans une journée sur Broadway que dans les quarante-huit états de l'union réunis. (Morand P., *New-York*, 1930, p. 268)

Dans ces derniers contextes, on peut se demander si le pluriel renvoie à un référent semblable à celui du singulier et surtout à quoi est liée sa pluralisation.

L'objectif de cet article est d'examiner la représentation que l'on se fait, en langue, de l'émotion comme affect spécifique. Si l'ambiguïté hypo/hyperonymique du nom *émotion* est résolue en discours sans difficulté dans la plupart des cas, nous tenterons d'expliquer l'utilisation pseudo-anaphorique du nom *émotion* et ses fondements interprétatifs, qui justifient aussi son aptitude au fonctionnement hyperonymique. Pour ce faire, nous proposerons une description du nom *émotion* comme affect spécifique, nous interrogerons son habituelle catégorisation comme nom de propriété pour en proposer une solution nouvelle et nous présenterons une hypothèse sur l'évolution du nom *émotion* parmi les noms d'affects en général.

À quoi réfère le nom *émotion* comme affect spécifique ?

La grande difficulté de la catégorisation du nom *émotion* provient du fait que son interprétation « de base » ou, a contrario, comme hyperonyme dépend, comme nous venons de le mentionner, du contexte discursif. C'est pourquoi, pour illustrer ce qu'est *l'émotion* comme affect spécifique, nous avons choisi de partir d'usages discursifs-contextuels. La première illustration consiste en un enchaînement textuel qui fait apparaître la parenté du nom *émotion* avec l'adjectif *ému* et le verbe

émouvoir, renvoyant tous à l'affect spécifique « émotion », à l'exclusion de tout autre affect : quelqu'un de *très ému* par des images anciennes déclare que ça *l'émeut* pour des raisons personnelles, confession qu'il fait *les yeux rougis par l'émotion*. L'on ne saurait comprendre qu'il s'agit, dans le texte suivant, de la peur, de la tristesse, de la joie, ou encore de la colère, etc., ou de tout cela ensemble, la seule interprétation possible étant celle de *l'émotion* correspondante à *émouvoir* :

- (7) Mais lors du dîner, Anne-Élisabeth Lemoine a tenu à diffuser des images de la dernière fois que Gad Elmaleh est monté sur scène pour une pièce. C'était en 1998 pour *Tout contre* de Patrick Marber. Il partageait alors l'affiche avec la comédienne Anne Brochet, sa compagne de l'époque. Et alors qu'il découvrait ces images vieilles de vingt ans, l'humoriste et comédien a semblé *très ému*. « Ça me touche... C'est le plus beau souvenir (de théâtre) parce qu'on a un enfant ensemble qui est magnifique, qui s'appelle Noé qui vient d'avoir 18 ans et... C'est la maman de mon fiston et... Ça m'émeut même de voir ces images », confie-t-il *les yeux rougis par l'émotion*. (*Gala*, 20/11/2018⁴)

Une autre illustration, cette fois sans rapport morphologique systématique avec le verbe *émouvoir*, est en relation avec le discours de départ d'Alain Juppé de la mairie de Bordeaux pour assurer d'autres responsabilités politiques. La presse titrait à cette époque abondamment sur l'émotion de l'homme politique et de son entourage :

- (8) « C'est avec *une profonde émotion* que je me prépare à quitter mes fonctions de maire », déclare Alain Juppé (*20 Minutes*⁵, 13/02/2019)
- (9) *Quel moment d'émotion !* (Reportage sur le discours d'Alain Juppé, « Journal », France 2, 14/02/2019)
- (10) *Ému aux larmes, Alain Juppé fait ses adieux à Bordeaux* [...] Par deux fois, il a interrompu son discours *sous le poids de l'émotion*. (*Le Figaro*⁶, 14/02/2019)

4. https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/video-gad-elmaleh-tres-emu-devant-des-images-de-son-ex-lactrice-anne-brochet_422074

5. <https://www.20minutes.fr/politique/2450539-20190213-bordeaux-alain-juppe-quitte-mairie-conseil-constitutionnel>, consulté le 15/02/2019.

6. <https://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2019/02/14/25001-20190214ART-FIG00096-emu-aux-larmes-alain-juppe-fait-ses-adioux-a-bordeaux.php>

- (11) *L'émotion d'Alain Juppé* qui quitte la mairie de Bordeaux. (BFM TV⁷, 14/02/2019)
- (12) Alain Juppé quitte la mairie de Bordeaux *avec émotion*. (TV7 Bordeaux⁸, 14/02/2019)
- (13) Les yeux brillent dans les salons de la mairie de Bordeaux. Comme Alain Juppé lors de son discours, certains élus notamment de la majorité ont du mal à retenir leurs larmes. *L'émotion* est vive pour Nicolas Florian, l'un de ses principaux adjoints... (20 Minutes, 14.02.2019⁹).

Ce qui est évident, une fois encore, c'est que cette émotion ne se confond pas avec la joie, la colère, la peur, la tristesse, la déception, la jalousie, le dégoût, la honte, etc., séparément ou pris ensemble, même si on peut supputer qu'il y avait diverses autres manifestations psychologiques possibles dans les circonstances données pour les personnes impliquées. Dans ces énoncés, l'emploi d'un autre nom supposé renvoyer à une « émotion » au sens psychologique large changerait fondamentalement l'interprétation. Si l'on compare le singulier *émotion* des exemples cités avec des noms hyperonymiques abstraits :

- (14) On peut tout peindre avec cette couleur.
- (15) Cette odeur me rappelle mon enfance.

ce singulier hyperonymique renvoie à une seule couleur ou à une seule odeur, qu'on peut demander d'explicitier : *Laquelle ? Quelle couleur/odeur ?* Or dans :

- (16) C'est avec une profonde émotion que je quitte la mairie.

on ne comprend pas qu'il peut s'agir d'une émotion quelle qu'elle soit ou d'un affect particulier autre que l'émotion rattachée au verbe *émouvoir*, et les questions *Laquelle ? Quelle émotion ?* ne sont pas des enchaînements naturels :

7. <https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/1-emotion-d-alain-juppe-qui-quitte-la-mairie-de-bordeaux-1139934.html>, consulté le 15/02/2019.
8. <https://www.dailymotion.com/video/x72esjz>, consulté le 15/02/2019.
9. <https://www.20minutes.fr/politique/2451251-20190214-video-bordeaux-emotion-contagieuse-elus-reagissent-depart-alain-juppe>, consulté le 15.02.2019.

- (17) C'est avec une profonde émotion que je me prépare à quitter mes fonctions de maire. – ? Laquelle ? Quelle émotion ?
- (18) ? C'est avec une profonde émotion, quelle qu'elle soit, que je me prépare à quitter mes fonctions de maire.
- (19) ? C'est avec une profonde émotion, plus précisément avec de la joie/tristesse/colère, que je me prépare à quitter mes fonctions de maire.

Il ne peut s'agir ici que de l'affect particulier que Novakova, Sorba et Tutin (2018) catégorisaient comme *de l'émotion à l'état pur*. Nous tenterons de démêler plus loin les intrigantes caractéristiques sémantiques de ce nom.

Propriétés du nom *émotion*

Abstraction

La première propriété de ce nom est l'immatérialité de son référent, qui n'a pas les attributs de la matière :

- (20) *une émotion en pierre / en laine / en papier.

Nous considérons, à la suite de Kleiber (2018), que ce n'est pas la réalité de cette manifestation psychologique, le fait qu'elle est réellement ressentie par quelqu'un, qui lui donne de la concrétude : même si on peut dire *l'émotion d'Alain est bien réelle*, sans matière et sans propriétés matérielles, par conséquent sans étendue dans l'espace, l'émotion est abstraite, caractéristique qui n'est pas annulée par la rougeur des joues, le tremblement de la voix ou autres choses éventuellement visibles dans l'aspect de celui qui ressent l'émotion. Si on dit toutefois :

- (21) Il y a de l'émotion dans l'air.
(22) L'émotion est palpable.

comme si l'émotion pouvait, paradoxalement, se situer dans l'espace et avoir les propriétés de la matière que l'on peut toucher, ces formulations ne sont pas le reflet de sa matérialité :

- (23) ? Il y a de l'émotion dans l'air sous forme de nuages, de gouttelettes.

(24) ? L'émotion est palpable, elle est dure au toucher.

Bien au contraire, on comprend qu'il s'agit de l'émotion d'un individu humain ou d'un groupe de personnes, identifiable(s) spatio-temporellement, dans la situation d'énonciation ou dans un discours : c'est l'émotion de tel ou tel dans une circonstance donnée ou d'un groupe de personnes qui ressentent fortement cette manifestation psychologique particulière.

Ces expressions s'expliquent par la métonymie, par la réduction de *l'émotion des gens* à l'ellipse *l'émotion*, avec la mise en avant de la seule dénomination de la manifestation psychologique *émotion* rendant implicites les humains qui la ressentent. Dans de telles formulations métonymiques, la discordance entre le caractère immatériel de *l'émotion* (que l'on se représente comme tel) et la propriété matérielle qui lui est attribuée (*palpable*) aboutit à un degré d'intensité accru de cette manifestation psychologique.

Variation en intensité et ... en nombre

Selon Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000), les noms abstraits, immatériels, n'étant pas extensifs dans l'espace, connaissent, en effet, des variations d'intensité. L'intensité se vérifie, pour le nom *émotion*, par l'adjonction d'adjectifs explicitement d'intensité (*intense*) ou d'autres, métaphoriques (*vive, forte, profonde, palpable*) ou par le déterminant qualitatif-intensif dans une exclamative :

(25) Quelle émotion ! → une émotion intense/vive/forte/profonde.

Un effet semblable est produit par des quantificateurs adverbiaux :

(26) Alain parle avec beaucoup d'émotion de son départ → avec une émotion intense/vive/forte.

(27) Que d'émotion dans son discours ! → beaucoup d'émotion → une émotion intense/vive/forte.

On le voit, les déterminants adverbiaux quantificateurs ont des effets différents sur les noms concrets (matériels) et abstraits (immatériels). Pour les premiers, ils expriment la quantité, le nombre, le volume ou l'étendue. Pour les deuxièmes, cela est variable. Avec le nom *couleur*,

immatériel, *beaucoup de couleur* peut représenter la surface (cf. *il y a beaucoup de rouge sur ce mur*, cf. Kleiber, 2018), alors que pour *émotion*, c'est l'absence de volume ou de surface, l'absence de dimension mesurable spatialement (**une émotion de deux mètres cubes / *de deux mètres carrés / *de deux mètres de profondeur*), qui fait place à l'idée d'intensité, qui provient du détournement de l'idée même de quantité (*beaucoup de N* équivalant à *des N en nombre, du N en quantité*) provoqué par le nom *émotion*, qui n'accepte pas ces gloses quantitatives :

(28) Alain parle avec beaucoup d'émotion des années passées à la mairie de Bordeaux / *avec de l'émotion en quantité / *en nombre *vs* avec une vive émotion / une profonde émotion.

Signalons aussi deux cas d'interprétation possible par le nombre. Le premier concerne l'emploi elliptique collectif du nom *émotion* dans :

(29) Il y avait beaucoup d'émotion dans la salle.

(30) Cette affaire a soulevé une vague d'émotion en Europe.

Dans cet emploi collectif, *beaucoup d'émotion / une vague d'émotion* renvoie, de manière inférentielle, au nombre implicite de personnes émues :

(31) Il y avait de l'émotion dans la salle → il y avait des personnes dans la salle qui étaient émues.

(32) Il y avait beaucoup d'émotion dans la salle → beaucoup de personnes / la plupart des personnes / toutes les personnes qui étaient dans la salle étaient émues.

(33) Cette affaire a provoqué de l'émotion en Europe → des Européens ont été émus par cette histoire.

(34) Cette histoire a provoqué une vague d'émotion en Europe → Beaucoup d'Européens / la plupart des Européens ont été émus par cette histoire.

Le deuxième cas d'orientation vers le nombre concerne cette fois non pas les personnes, mais les épisodes émotionnels. Elle est révélée par la combinaison du nom avec le déterminant exclamatif *que de (N)*. On constate la différence entre l'intensité du singulier :

(35) Que d'émotion ! → une émotion intense

et la dénombrabilité du pluriel :

(36) Que d'émotions !

Ici, le pluriel ne permet plus de comprendre qu'il s'agit de plusieurs personnes émues, mais qu'il s'agit de plusieurs moments d'émotion de base dissociés dans le temps, dissociation temporelle que nous expliquerons plus tard. Il faudra aussi expliquer à quoi s'applique la variation en intensité (à l'émotion, certes, mais à quoi précisément ?). Mais avant de répondre à ces questions, faisons un tour par la massivité et la syntagmatisabilité du nom *émotion*.

Massivité et une fois encore... dénombrabilité

L'abstraction du nom *émotion* se vérifie syntaxiquement par l'adjonction de l'article partitif : *de l'émotion*. Emploi de rare fréquence, certes, mais définitoire pour ce nom :

(37) Ne croyez donc pas à des contes de portière : c'est *de l'émotion* perdue. (Sand G., *Correspondance* : 1848, 1848, p. 737)

Le nom *émotion* accepte un autre déterminant révélateur de la massivité, à savoir *un peu de*, le seul adverbial qui vérifie exclusivement les noms massifs (Hilgert, 2014) :

(38) « Qu'est-ce que tu as ? », lui demanda Jack qui, très inquiet, la cherchait depuis un moment. Elle répondit, la figure inondée de larmes : « Ce n'est rien... *Un peu d'émotion*... J'ai tant de choses enterrées là. » (Daudet A., *Jack*, 1881, p. 404)

Cette massivité signifie l'absence de limites intrinsèques du référent, expliquée par Kleiber (2011, 2015), pour les noms en général, par la notion *d'occurrence*, liée à celle de *situation d'occurrence*. Comme *l'émotion* n'a pas d'existence ontologique propre ni de forme intrinsèque (**une émotion carrée / *ronde*), ses occurrences sont déterminées par rapport à un sujet humain qui en fait l'expérience dans une situation donnée, ce qui fait que, comme pour les massifs en général, il y a une seule

occurrence d'*émotion*, massive, abstraite, par situation d'occurrence, qui s'expliquera plus aisément grâce à la syncatégorématicité de ce nom. On peut déjà avancer que la multiplicité des situations d'occurrence engendrera une multiplicité d'épisodes émotionnels.

Et comme c'est le cas en général pour les massifs (cf. Kleiber, 2003, 2014b), lorsque le nom *émotion* se combine avec l'indéfini *une*, il est accompagné d'un modificateur qui donne à l'occurrence ainsi désignée une individuation selon la variation en intensité (*une vive émotion, une émotion palpable*). Cette possibilité d'individuation intensive n'ouvre pas la voie à une dénombrabilité classique : **Alain Juppé a ressenti quinze émotions fortes*. Il est toutefois caractéristique pour le nom *émotion* d'avoir une dénombrabilité d'occurrences qualitatives sous forme de sous-types : *trois ou quatre émotions de lecture*, par exemple, lorsque les occurrences qualitatives sont désignées par des constructions syntaxiques (le nom modifié par un adjectif non intensif, comme *une émotion poétique/musicale*, ou par un complément prépositionnel, comme *une émotion de jeune mariée / de marin / de voleur*), à l'instar des constructions catégorisant des sous-types d'odeurs, cf. *une odeur de jasmin* (Kleiber, 2018) et lorsque le contexte discursif informe sur leur dissociation dans le temps pour le même individu qui les ressent (cf. Hilgert, 2018).

Syncatégorématicité, emploi individuel et emploi collectif

Plusieurs propriétés déjà présentées l'ont anticipé : *l'émotion* n'existe que par le biais d'un expérimenteur¹⁰ ou expérimentateur (cf. Flaux et Van de Velde, 2000), c'est-à-dire qu'il faut qu'un sujet humain en fasse l'expérience ou en soit affecté. En effet, on peut dire *l'émotion d'Alain / son émotion*, mais on ne peut dire **l'émotion de la mine à charbon* ou **l'émotion du ciment*¹¹. Le nom *émotion* est donc syncatégorématique au sens où son référent dépend d'un humain¹², c'est-à-dire que ses occurrences n'ont d'existence que par le biais d'occurrences d'un autre type

10. Voir, par exemple, le symbole X du sujet des scénarios des universaux émotionnels proposés par Wierzbicka (1990).

11. Excepté, bien évidemment, les emplois métaphoriques ou des cas tels que *l'émotion du cinéma* si cela signifie l'émotion provoquée par le cinéma.

12. Les « émotions des animaux » étant en général ramenés ou comparées à celles des humains, cf. la reconnaissance depuis 2015, en France, des animaux comme « des êtres vivants doués de sensibilité ». Cf. aussi les expressions des mammifères catégorisées comme *émotions* par Darwin.

ou d'une autre catégorie, dont elles ne sont pas détachables, selon la terminologie de Kleiber (1981, 2014b : 79). Autrement dit, *l'émotion d'Alain* ne peut être conçue en dehors d'Alain lui-même. Et même si le nom *émotion* figure en position syntaxiquement autonome, comme dans :

- (39) Il ne faut pas prendre de décisions sous le coup de l'émotion.
- (40) Sous le coup de l'émotion, Jean commença à bafouiller.
- (41) Ce soir, il y a de l'émotion dans l'air.
- (42) Dans le village, l'émotion est forte.
- (43) Cet évènement souleva une vive émotion en Europe.

l'expérienteur est récupéré de manière individuelle ou de manière collective, comme nous l'avons déjà mentionné, de l'environnement phrastique, textuel ou contextuel par les mécanismes inférentiels de la métonymie : une vérité proverbiale généralement valable et à visée injonctive individualisée, un individu nommé Jean, un groupe de personnes indéterminé mais localisé spatio-temporellement, les habitants d'un village, des citoyens d'Europe. L'émotion est donc dépendante ontologiquement d'un expérienteur humain, individu ou collectif, et n'existe que par le biais de celui-ci : *l'émotion de quelqu'un* → *son émotion*.

Causalité et dénombrabilité

Cause globale, causes détaillées

L'émotion n'est pas seulement dépendante ontologiquement des humains, mais a un rapport direct avec l'environnement dans lequel évoluent ceux-ci, comme le prouve la structure actancielle du verbe *émouvoir*, dont dépend la structure sémantique du nom *émotion* :

- (44) quelque chose / quelqu'un émeut quelqu'un (ou X émeut Y).
- (45) l'émotion de Y (provoquée par X).

Dans cette structure, X est la cause du trouble de Y, la position Y de la structure tant verbale que nominale étant occupée actuellement par un nom d'humain. Elle met en lumière le caractère « causal » de l'émotion (terme que nous empruntons à Buvet *et al.*, 2005, qui l'utilisent à propos de la sous-classe qu'ils catégorisent comme celle des « émotions »).

Or la personne émue à *un moment donné* par une cause déterminée peut ressentir de l'émotion à d'autres moments encore. Alain Juppé déclarait la veille du discours d'adieu qu'il se préparait *avec émotion* à quitter la mairie de Bordeaux et le jour du discours il était ému aux larmes, au point de s'interrompre à deux reprises. Le premier état plutôt diffus et continu et la phase émotive aiguë du lendemain ne peuvent pas a priori s'additionner et il n'est pas non plus facile de les dissocier véritablement, mais les circonstances de leur apparition sont légèrement différentes (les préparatifs de séparation *vs* une situation festive dans une assemblée) et on peut supposer que les manifestations émotives variaient aussi. Toute la difficulté de catégoriser l'émotion consiste dans cette variabilité de ses manifestations : on peut supposer qu'Alain Juppé aurait pu prononcer le pluriel *Que d'émotions !* en conscientisant à la fin de cette période la succession des moments d'émotion dans la circonstance générale qui est *le départ*, avec des phases comprises dans cette situation générale telles que les rencontres dans les couloirs de la mairie avec différents collaborateurs, les messages reçus, les affaires mises dans des cartons, etc., qui peuvent provoquer des moments successifs d'émotion. La situation d'occurrence « individu ému » est donc en rapport indéfectible avec des circonstances qui provoquent l'émotion, au point que ces dernières, dissociées dans le temps, peuvent provoquer des *émotions* elles aussi logiquement dissociées dans le temps, mais, pour les considérer comme une pluralité, il faut les envisager par rapport à une situation globale (holonymique), tel que le départ, pour Alain Juppé, de la mairie de Bordeaux, avec ses différentes phases et ses différents événements comme parties du cadre général. L'extrait suivant illustre aussi cette dépendance entre le cadre général (obtenir une belle photo) et ses étapes, génératrices d'émotions, tout à fait dissociables, mais pouvant être vues aussi dans leur pluralité donnée par le cadre holonymique (on pense ici à l'émotion à *l'état pur*, réitérée à chaque phase du travail artisanal de la photographie argentique) :

- (46) Pourtant, je vous assure, quel plaisir il y avait à mettre en œuvre, patiemment et le cœur battant à la fois, toutes les étapes artisanales pour obtenir une belle photo ! Être responsable de sa réussite du début à la fin, depuis le moment où on avait appuyé sur le déclencheur jusqu'au développement du négatif, puis au tirage du positif sur papier. *Émotions inoubliables !* À tel point qu'en les évoquant, l'envie me démange de ressortir l'agrandisseur que

j'ai gardé dans un coin de mon grenier, de racheter des bacs...
(Duperey A., *Les photos d'Annie*, 2018, p. 48)

Dissociation cause – conséquence émotionnelle

En français courant, le nom *émotion* suit discursivement des faits qui représentent les causes de l'émotion¹³. Il ne faut toutefois pas établir d'équivalence entre un 'événement causatif' et sa 'conséquence émotionnelle', en l'occurrence entre les circonstances qui ont provoqué l'émotion et l'émotion elle-même. La cause ne se substitue pas à l'émotion. Autrement dit, l'on ne saurait confondre ce qui provoque l'émotion avec le trouble émotionnel. Une 'cause', par exemple la constatation subite que quelqu'un a changé, comme dans l'extrait suivant, est suivie d'une 'conséquence psychologique', exprimée par le syntagme *une émotion qu'elle ne put cacher* :

(47) Qu'était devenu Jacques pendant ces trois ans ? Quel message apportaient donc les roses rouges du fleuriste de Londres ? *Elle songea soudain* : « *comme on me l'a changé !* » avec *une émotion que, cette fois, elle ne put cacher*, elle murmura : « – Comme tu es changé, Jacquot ! » Au bref regard de Jacques, à son sourire réticent, elle comprit que *cette émotion* lui avait déplu. (Martin du Gard R., *Les Thibault*, 1929/1962, p. 1320)

Ce contexte n'est que pseudo-anaphorique, la forme indéfinie du déterminant dans *une émotion* n'est d'ailleurs pas caractéristique d'une reprise anaphorique : *une émotion que...* ne reprend pas *elle songea soudain* : *comme on me l'a changé*.

Émotion : un événement psychologique

Les traits présentés jusqu'ici sont peu ou prou caractéristiques des noms abstraits et plus particulièrement des noms de propriétés, parmi lesquels sont habituellement rangés les noms d'émotions (cf. Huyghe, 2015). Mais plusieurs questions se posent, comme celle de savoir à quoi s'appliquent les degrés d'intensité explicites ou inférentiels

13. Comme nous avons aussi eu l'occasion de le montrer dans Hilgert (à paraître 2020).

de l'*émotion* (*palpable, vive, forte, profonde, etc.*) ou comment s'explique sa pluralisation, soit en fonction des personnes, soit en fonction des épisodes émotionnels dissociés dans le temps pour un même expérienceur, soit encore selon des sous-types qualitatifs (non intensifs) d'*émotion*, qui peuvent être eux aussi distributifs au même moment ou dans une succession temporelle pour le même individu. Précisons que dans tous les cas nous pensons à l'affect spécifique *émotion*, du même niveau de base que les autres « émotions » (*peur, joie, etc.*).

Des éléments de réponse ont été avancés dans les sections précédentes : tout porte à croire qu'*émotion* n'est pas simplement le nom de la propriété *ému*, mais de quelque chose qui est assez proche d'un procès, certes psychologique, qui le fait être perçu plutôt comme un *événement psychologique* (nous ne pouvons à ce stade que modaliser au maximum notre hypothèse). Nous détaillerons les indices de l'*événement psychologique* en plusieurs points.

- (i) Premièrement, les contextes discursifs montrent que l'*émotion* a une *expression* et que l'intensité s'applique, dans tous les cas, à l'*expression* de l'*émotion*, aux *manifestations* particulières qui sont catégorisées comme *émotion*, qui deviennent ses *éléments définitoires* et qui existent par l'attachement indissociable à des éléments de l'individu humain expérienceur : yeux brillants, rougis, figure inondée de larmes, voix et mains tremblantes, battements du cœur modifiés, pâleur ou rougeur du visage, chaleur intérieure, mouvements incontrôlés du corps, etc. On peut formuler cela sous la forme processuelle qui est caractéristique de ce qui se passe : les yeux brillent ou rougissent, la figure s'inonde de larmes, la voix et les mains tremblent, le cœur bat, le visage rougit ou pâlit, le corps s'échauffe, etc., procès qui sont perçus globalement comme *émotion*, qui peuvent être implicites ou être spécifiquement explicités. La forme *cette émotion*, grammaticalement anaphorique, semble reprendre des manifestations émotives (larmes, tremblement) :

(48) Bijou vient de téléphoner à maman ; c'est moi qui lui ai répondu, mais elle m'a demandé de lui passer maman et elle lui a annoncé que Beaudouin avait tenté cette nuit de se suicider. Mais il a été découvert à temps par la garde de nuit et soigné immédiatement.

Il n'est pas encore hors de danger. *Maman avait les larmes aux yeux en entendant le récit sanglotant de Bijou*. J'étais tout étonnée par *cette émotion subite*. (Groult B. & Groult F., *Journal à quatre mains*, 1994, p. 209)

L'association entre l'expression de l'émotion et l'émotion elle-même ne fait pas de doute, puisqu'il y a des larmes, il y a émotion, ou quand il y a émotion il peut y avoir des larmes. Toutefois, ce ne sont pas les éléments de l'expression émotive qui sont repris de manière fidèle (les larmes, en l'occurrence), mais ils sont traités de manière globale comme *émotion*. L'anaphore est inférentielle, massifiante, les manifestations sensibles étant reprises de manière globale, comme un procès qui les englobe.

- (ii) Deuxièmement, si l'on pense à la propriété *être chaud* et à son nom *chaleur*, si une pierre est chaude un jour ensoleillé, puis froide la nuit et à nouveau chaude chaque jour d'un mois d'été, on ne pourrait dire *Que de chaleurs !*, c'est-à-dire qu'on ne pourrait pas dissocier et pluraliser les périodes où la pierre a eu la propriété d'être chaude. Si cela est possible avec *Que d'émotions !*, c'est parce que l'émotion se manifeste en quelque sorte comme un procès et que les procès peuvent être pluralisés, dissociés dans le temps et l'espace (comme, par exemple dans *ses réactions devant le président, puis devant le comptable, ont été disproportionnées*) ou distributivement selon les actants impliqués (cf. *leurs réactions devant le comptable ont été disproportionnées*).
- (iii) Troisièmement, l'argument Y /humain/ a modifié en grande partie le contenu sémantique du nom *émotion* par l'intériorisation et surtout la psychologisation de la *manifestation* ressentie, dont la perception même peut provoquer d'autres réactions, toujours psychologiques, comme dans l'exemple suivant, où *gêne, inquiétude, frayeur* ne sont pas des sous-espèces d'émotion, mais des états provoqués par l'émotion que l'expérienceur conscientise et voudrait maîtriser, sans succès :

(49) Mon regard erre sur les rangées de livres qui m'entourent, s'attarde sur les portraits d'Artaud, de James Agee, de Mâ Ananda Moyi...

Cette passion qui m'anime et que j'ai toujours pris soin de tenir secrète... *Soudain, et sans que le moindre signe avant-coureur m'ait alerté, mon visage est baigné de larmes. Mon corps, secoué par de bruyants sanglots. Des secondes de gêne, d'inquiétude, de frayeur. Ma volonté qui se mobilise, et je m'efforce de me ressaisir, de refuser ces larmes, de repousser cette émotion qui m'a pris de court.* Mais je ne puis rien, et elle me submerge, m'emporte, me roule impétueusement dans sa vague. (Juliet C., *Accueils. Journal IV 1982-1988*, 1994, p. 364)

En tant que déverbal du verbe *émouvoir*, le nom *émotion* dénomme fondamentalement une *manifestation complexe*, qui a une *expression* à la fois sur le mode physiologique, sous forme de mouvements, rougeur du visage, tremblement de la voix ou des mains, larmes, et sur le mode affectif, sous forme de perception de cette manifestation surprenante, soudaine, difficile à maîtriser, à laquelle s'ajoute l'effet agréable ou désagréable pour l'expérienceur, en fonction des causes qui déclenchent cette réaction émotionnelle et des circonstances de sa réception, ainsi qu'un éventuel mouvement de l'individu qui la ressent¹⁴.

- (iv) L'émotion comme affect de base est un événement complexe qui advient involontairement à l'expérienceur, que l'expérienceur perçoit en lui-même, qui peut modifier son comportement immédiat, et que d'autres peuvent voir, d'où les questions possibles :

(50) Qu'est-ce que tu as ? Qu'est-ce qui t'arrive ? (réponse possible *Ce n'est rien, juste un peu d'émotion / Pardon, c'est l'émotion*).

Du côté perceptif, si la couleur a une perception visuelle et l'odeur une perception olfactive, l'émotion a une double perception. Elle est primordialement intérieure, parce que son *expression* est perçue par l'expérienceur même :

14. Cf. aussi les schémas sémantiques de Wierzbicka (1999). Les définitions données par les psychologues détaillent également ces différents éléments, valables pour toutes les manifestations qu'ils appellent « émotion / émotions », cf. Sander (2015).

Le nom *émotion* : entre propriété et événement psychologique

(51) Son émotion était profonde, mais il ne laissait rien paraître / ça ne se voyait pas.

mais peut aussi devenir visible, surtout si elle n'est pas *maîtrisée* :

(52) L'émotion d'Alain Juppé, tout le monde l'a vue.

(v) L'émotion se vérifie par le verbe *ressentir*, mais en fait, ce sont les manifestations émotionnelles qui sont *ressenties* par l'expérimenteur, en tant que transformations physiologiques, en tant que choses qui se passent en lui. Le nom *émotion* accepte aussi des verbes qui supposent, pour l'expérimenteur, une position passive et l'absence de contrôle, le rôle actif revenant à *l'émotion* :

(53) être envahi/submergé/suffoqué/emporté par l'émotion.

(54) l'émotion le submerge / suffoque / l'emporte.

(vi) Des formulations telles que :

(55) Il y a beaucoup d'émotion dans ses yeux / dans sa voix / sur son visage.

présentent les yeux et la voix comme des contenants et le visage comme une surface. On peut appliquer une crème ou de la peinture sur le visage, mettre des gouttes dans les yeux (alors qu'on ne peut mettre rien de concret dans la voix), mais l'émotion n'a pas le côté matériel de la crème, des gouttes ou des peintures. L'émotion ne vient pas de l'extérieur vers le contenant. On peut dire tout au plus qu'elle *modifie* l'aspect du visage ou des yeux ou encore le son de la voix, et ce qui est détectable est cette *modification* particulière. On peut dire de l'expérimenteur de l'émotion, dans les termes d'Anscombe (1995), qu'il est le « lieu » de cette manifestation.

(vii) C'est parce que *l'émotion* est une manifestation que l'on voit y intervenir de manière définitoire le critère temporel, c'est-à-dire le caractère ponctuel et de courte durée de *l'émotion* :

- (56) une émotion soudaine / un moment d'émotion / sous le coup de l'émotion.
(57) *une longue émotion / *une émotion préparée de longue date.

La catégorisation de l'émotion comme événement psychologique pourrait poser le problème de sa temporalité. Un événement est situé dans le temps, se passe à tel moment, etc., mais l'émotion peut difficilement être située par rapport à un repère temporel (*le 12 mars à 15 heures*). Elle peut toutefois être située par rapport à sa cause, comme d'autres événements qui bénéficient d'une localisation temporelle par rapport à un autre procès, comme c'est le cas de *l'explosion est survenue pendant qu'on roulait* :

- (58) Alain Juppé a été submergé par l'émotion lorsqu'il a prononcé son discours.

(viii) La définition du *TLFi*, qui explique le nom *émotion* comme une *réaction*, nous met aussi sur la piste d'un procès psychologique, celui de *réagir* à un stimulus : l'émotion est définie comme une réaction subite et passagère à une cause identifiable. Considérer l'*émotion* comme un événement psychologique permet surtout d'expliquer sa pluralisation, en tant qu'affect de base, selon un cadre causatif holonymique. Bon nombre d'occurrences textuelles du pluriel *émotions* non anaphorique semblent avoir une signification vague, mais celle-ci peut s'interpréter par le cadre causatif holonymique, même s'il n'est pas détaillé, comme dans une situation d'adieux à plusieurs personnes, renforcée par la présence du verbe *émouvoir* :

- (59) 24 janvier [1923] Adieux et *émotions*. Des yeux pleins de larmes autour de vous, qui émeuvent, ajoutant à votre tourment. Je ne sais plus guère sortir de moi-même. (Hoppenot H., *Journal 1918-1933...*, 2012, p. 276)

(ix) Certes, du point de vue syntaxique, la langue présente des contextes différents pour l'expression des procès ou des qua-

lités, des propriétés, des états¹⁵ : une formulation telle que *Paul est ému* informe sur une propriété passagère de Paul ; *Paul est émotif* exprime une propriété inhérente, de longue durée. L'expérienceur se perçoit lui-même comme modifié en quelque sorte, *affecté* par cette manifestation passagère, ce qui incline la balance vers la propriété *être ému*, mais cela n'annule pas le caractère processuel de l'émotion dans *l'émotion d'Alain Juppé en prononçant son discours d'adieu était à son comble*, qui présente l'émotion en tant qu'elle se manifeste, qu'elle s'exprime, comme un procès donc, alors que *Alain est submergé par l'émotion* donne au nom *émotion* le rôle d'agent, *l'émotion est palpable* signifie qu'il y a des signes, des manifestations qui permettent de comprendre soit une intensité de l'expression émotionnelle, soit un grand nombre d'expérienceurs. La syntaxe produit des interprétations variées, mais si l'on omet les formulations typiques de propriété ou d'état (*être ému*), le déverbal *émotion* est plutôt un procès, vécu comme un événement, sur le mode psychologique, par son expérienceur.

Troubles émotionnels et autres troubles

Une autre hypothèse peut être enfin avancée quant au noyau sémantique du nom *émotion*, qui le rend apte à l'emploi comme hyperonyme des autres noms qui renvoient à des « choses » identifiées par les psychologues comme des « émotions » (une classe incluant *joie, peur, colère, tristesse*, etc.). On l'a vu, l'émotion a une forme d'expression processuelle : celle-ci peut être qualifiée aussi comme un *trouble* physiopsychique. Tout comme *émotion*, les autres « noms d'émotions » ont des formes d'expression qui renvoient à l'idée de *trouble*, que le « terrain » troublé soit neutre ou pas (on peut troubler la sérénité, mais aussi le bonheur de quelqu'un)¹⁶. Les distinctions entre ces troubles proviennent de leurs différentes manières d'expression, voir, par exemple, l'analyse sémique de *peur* donnée par Rastier (1995) ou des noms *amour, colère, envie, orgueil* proposée par Cusimano (2007).

15. Cf. Flaux & Van de Velde (2000) : *être d'un N + expansion* (*Cet élève est d'une grande timidité*) exprime une propriété inhérente ; *être dans un état de N + expansion* (*Le patient était dans un état d'agitation extrême*) exprime un état, etc.

16. On ne parle pas ici de trouble au sens des troubles psychologiques ou affectifs comme maladies.

Si l'on prend comme base sémantique du nom *émotion* et des autres « émotions » le *trouble*, on voit que celui-ci sert de fondement à toute la variété possible des manifestations sur le registre psychologique. Si la *joie* ne correspond pas au trait plutôt négatif de *trouble*, elle marque toutefois un changement d'un état autre que joyeux. L'idée de *trouble* non autrement distinct se voit, par exemple, dans la reprise hyperonymique de *hargne*, *colère*, *invective* par la forme de singulier *émotion*, qui massifie en quelque sorte dans un seul procès ce qui arrive à l'expérienceur dans un contexte particulier :

(60) La provoc' de trop pour Jean-Luc Mélenchon ? Mardi, lors des perquisitions de la police au siège de la France Insoumise, on a redécouvert au député de Marseille un visage dont on pensait qu'il l'avait mis de côté depuis quelque temps. *Celui de la hargne, de la colère, de l'invective. Les traits défigurés par l'émotion*, hurlant à s'époumoner sur les forces de l'ordre à pied d'œuvre. (Quentin Laurent, *Le Parisien*, 17 octobre 2018)

Un autre aspect intéressant : si l'expression spécifique du *trouble* appelé *émotion* n'est pas explicite, l'interprétation du nom est absolument vague, toute interprétation pouvant être multiple, prenant appui sur le contexte causatif qui peut inférer ou non telle ou telle réaction, telle ou telle manifestation, sans certitude de vérité univoque¹⁷. Dans le cas de :

(61) Manhattan est le microcosme des États-Unis. Toute la vie américaine est une machine à *émotions* ; or il y a plus d'*émotion* dans une journée sur Broadway que dans les quarante-huit états de l'union réunis. (Morand P., *New-York*, 1930, p. 268)

une occurrence du nom *émotion* au singulier côtoie une occurrence du même nom au pluriel, sans que l'on puisse dire précisément si elles sont employées au sens basique ou au sens hyperonymique. Le pluriel les présente de manière dissociée, soit comme divers types d'émotions, soit comme divers moments d'émotion, soit encore comme divers types d'émotions survenus à des moments différents dans le temps. Le

17. Cf. Rimé (2009) sur les enquêtes menées par des psychologues pour savoir à quelles circonstances on associe telle ou telle « émotion » : une seule et même « émotion » est mise en relation avec des circonstances multiples, dans des listes ouvertes, du type *j'ai peur lorsque...*, *je suis en colère lorsque ...*, etc.

singulier, lui, massifie les manifestations émotionnelles et les contextes causatifs distincts selon le cadre holonymique « une journée sur Broadway ».

De plus, le pluriel *émotions* est utilisé de manière inférentielle pour des types d'affects subordonnés indistingables, dont le contexte discursif permet de dire qu'il ne s'agit pas véritablement de *l'émotion* spécifique, sans pour autant pouvoir préciser de quoi il s'agit (dans l'exemple suivant, que peut inspirer la crise de colère de quelqu'un ? surtout pas de *l'émotion à l'état pur*, liée au verbe *émouvoir*) :

(62) – La petite aura tout de même sa correction, déclare papa d'un air de ne pas avoir d'air. Les manifestations vocales de Bess et de Joël ont pris une telle intensité que la porte en vibre. Mary, qui a croisé ses jambes, griffe la table spasmodiquement, penche la tête en arrière et soupire. Quant à moi, il y a longtemps que je partage discrètement *les mêmes émotions*. (Queneau pseud. Sally Mara, *Les Œuvres complètes de Sally Mara*, 1962/2003, p. 141)

C'est le cas aussi lorsque les émotions sont explicitement présentées comme *diverses*, cette diversité n'étant pas explicitée :

(63) Perrin nous mène à Guaratiba dans sa petite auto ; Claudel se met à côté de lui et nous tenons tous les trois à l'arrière, aplatis, n'osant risquer un mouvement. Milhaud assis dans la portière écrase mes pieds de tout son poids. À chaque grosse pierre, chaque soubresaut, Claudel veut descendre, on ne sait pourquoi. Après deux crevaisons, *trois heures d'émotions diverses*, nous arrivons. (Hoppenot H., *Journal 1918-1933*, 2012, p. 74)

Comment peut-on quantifier *émotion*, procès ponctuel et de courte durée, par le déterminant temporel de durée ? L'incongruité de cette association nous fait comprendre qu'il s'agit de plusieurs événements émotionnels provoqués chacun par des événements d'un autre type (les circonstances qui ont été la cause du trouble émotionnel)¹⁸. À chaque circonstance, vue comme un élément de la situation d'occurrence de l'émotion, il y a une réaction émotionnelle. On a plusieurs enchaî-

18. Cf. aussi l'analyse de Benninger (2017) sur la quantification temporelle processuelle dans la formulation *un mois de tabac*.

nements « cause–conséquence » ou « circonstances/faits–réaction émotionnelle », le contexte inférant cette *diversité*, en l’absence de leur explicitation.

Enfin, cette interprétation de *l’émotion* comme affect spécifique et de toute autre « émotion » comme le *trouble* d’un état antérieur (à l’instar, en quelque sorte, des phénomènes météorologiques¹⁹) permet d’élargir l’application de la notion d’*événement psychologique* à d’autres affects.

L’évolution sémantique du nom *émotion*

Une hypothèse sur l’évolution sémantique du nom *émotion* peut être esquissée brièvement en plusieurs étapes²⁰, à partir de quelques éléments constatés par le biais de différentes sources²¹.

- (i) Comme l’indiquent les dictionnaires (cf. *TLFi*²²), le nom *émotion* désignait un *mouvement* physique (*l’émotion de l’air, des feuilles des arbres, du ciel*), ou des troubles, des mouvements de population, pendant une guerre, usage constaté encore au XIX^e siècle (cf. *Frantext*).
- (ii) Dans son analyse des *passions de l’âme* (*âme* au sens de pensée et *passion* au sens de ce que subit passivement l’âme–pensée), Descartes (1649) utilise le terme *émotion* au sens de *trouble physiologique*, pour dénommer l’un des trois constituants d’une *passion de l’âme*, à côté de *l’auto-perception* de ce trouble corporel par l’expérienceur et du *sentiment* conscientisé de ce trouble. Descartes utilise donc le nom *émotion* dans son sens premier de *mouvement* physique du sang, induit par les *esprits animaux*, c’est-à-dire par les nerfs ou les influx nerveux circulant dans le cerveau et le corps humain. C’est dans ce sens qu’on peut encore lire : *une émotion de joie / de peur*,

19. Cf. l’étude d’Ungureanu (2018) sur une correspondance lexicale métaphorique entre les phénomènes atmosphériques et la « météorologie intérieure » du sujet humain.

20. Cf. sur les *usages* dynamiques des mots Frath (2020).

21. Une recherche systématique des usages dans des corpus pourrait certainement la confirmer. Cf. aussi Novakova, Sorba & Tutin (2018) pour un avis, sur corpus, sur l’évolution des usages des noms *émotion* et *sentiment*.

22. <https://www.cnrtl.fr/definition/émotion>, consulté le 14/01/2020.

c'est-à-dire le trouble qui accompagne ou exprime la joie ou la peur.

- (iii) Le nom *passion* au sens de Descartes est sorti de l'usage et a été remplacé par le nom générique *émotion* (les canaux de vulgarisation parlent aujourd'hui des *émotions* décrites par Descartes), ou dans certains cas par *affect*, considéré comme trop technique pour l'emploi courant (cf. Polguère, 2015). Dans ce sens, *émotion* a englobé les deux autres constituants de la *passion de l'âme* (la perception et la conscientisation de ce trouble). L'évolution sémantique est radicale et s'est faite par un processus métonymique remplaçant l'idée de trouble physiologique du sang, des nerfs dans le corps par celle de trouble psychologique de l'individu. Par ce changement sémantique, on passe de l'*émotion du sang* (mouvement accéléré du sang) à l'*émotion d'une personne*. Le N *émotion* s'est en même temps spécialisé, parce qu'il dénomme un trouble spécifique, qui n'est ni peur, ni colère ou tristesse, mais *émotion*, du même niveau lexical que les autres.
- (iv) Le nom *émotion* acquiert en français un emploi hyperonymique de terme générique de spécialité par le biais des ouvrages anglo-saxons, suite principalement au traité de Darwin (1872) sur les expressions faciales des mammifères (cf. Boquet & Nagy, 2016). La vulgarisation des ouvrages de psychologie et sciences affectives (cf. le grand succès de Damasio, 1995), la diffusion par les médias et l'enseignement ont favorisé la polysémie du nom *émotion*.

« *Émotion (ému)* »

Quelques exemples empruntés à des livres pour enfants à partir de six ans illustrent ce discours didactique à large diffusion destiné à leur apprendre les dénominations de « ce qui se passe dans leur cœur » par le biais de photos ou autres images :

(64) *Au fil des émotions. Dis ce que tu ressens*²³

(65) *Mon grand livre des émotions*²⁴

23. C. Nunez Pereira & R. R. Valcarcel, 2016, éd. Gautier-Languereau.

24. C. Liabeuf, 2014, éd. Parramon France.

(66) *La couleur des émotions*²⁵

(67) *Quelle émotion ?!*²⁶

Les présentations éditoriales en annoncent le contenu : « Un ouvrage inédit qui propose de définir 42 *émotions*, avec sensibilité, afin d'apprendre à les identifier, et permettre ainsi à l'enfant de les exprimer et de les apprivoiser. » ; « Dans ton cœur, il se passe toujours quelque chose... C'est fort, c'est plus fort que toi ! Ce sont *tes émotions, tes sentiments, tes états de la journée !* Mais sais-tu toujours les reconnaître ? ». Les petits lecteurs apprennent à associer « Quand j'ai envie de pleurer » avec « je suis triste » ou « quand j'ai envie de toucher » avec « je suis curieux », ou encore « quand je veux être à sa place » avec « je suis jaloux » et « quand je veux qu'on me remarque » avec « je fais l'intéressante ».

On voit, dans ces livres, l'orientation évidente vers l'utilisation du nom *émotion* comme hyperonyme. Sur le même modèle, de nombreuses expériences pédagogiques pour les petites classes s'appellent *Mon livre des émotions*, réalisés par les élèves, comprenant des dessins ou des photos individuelles de chacun mimant différentes émotions ou autres expériences. La généralisation de l'utilisation hyperonymique du nom *émotion* est assurée et en bonne marche.

L'on peut noter aussi un élément intéressant quant à la représentation en langue de la polysémie du nom *émotion*, qui est pour la plupart du temps passée sous silence dans ces livres pour enfants. Un support didactique nommé le *Jeu des émotions* créé par Jessica²⁷, consistant à « piocher une carte et à la mettre sur la bonne émotion », comprend un élément remarquable : parmi les émotions énumérées et illustrées (la joie, l'amour, la colère, la tristesse, etc.), l'auteure a inclus aussi « l'*émotion (ému)* », où elle a tenu à adjoindre au nom *émotion* le participe adjectival *ému*, pour préciser la dénomination de l'affect spécifique, mise au même rang que les autres affects spécifiques, et la distinguer de l'emploi comme nom superordonné du titre. La sous-catégorisation comme hyponyme ou comme mot de base est précisée par l'adjectif donné entre parenthèses. C'est un exemple suffisant, de notre point de vue, pour témoigner de la place que conserve encore la dénomination de l'affect

25. A. Llenas, 2014, éd. Quatre Fleuves.

26. Cécile Gabriel, 1997, Mila Editions, réédité en 2007, 2010.

27. <http://maitressejessie.eklablog.fr/projet-emotions-a126588438>, consulté le 15/03/2019.

spécifique *émotion* devant le passage en force de l'hyperonyme, qui se généralise.

Conclusion

Le point qui nous semble le plus important et qui ressort de l'analyse du sémantisme du nom *émotion* est sa représentation comme un procès. L'expression processuelle complexe du trouble émotionnel le transforme en *événement psychologique* pour l'individu humain (ou les êtres *sensibles* au sens large). Son interprétation comme un procès permet de comprendre d'une part son *expression* également *processuelle* et sa *perception* intérieure et/ou visuelle, comme une *manifestation*. D'autre part, elle permet d'expliquer sa pluralisation non hyperonymique, soit par la dissociation distributive d'une pluralité d'expérienceurs comme « sites » d'événements psychologiques, soit par la dissociation dans le temps des événements émotionnels pour le même expérienceur. Dans ce dernier cas, les événements causatifs du trouble émotionnel sont compris comme des phases d'un cadre événementiel plus large, qui les englobe, comme un voyage et ses étapes ou un mariage et ses événements, par exemple.

En tant que déverbal du verbe *émouvoir*, il nous semble que le considérer comme un nom de propriété, par le biais du participe adjectivé de ce verbe, est une voie en quelque sorte détournée, tenant compte de contextes syntaxiques adaptés aux propriétés (*l'émotion est le fait d'être ému*). Les contextes d'usage du nom *émotion* nous orientent plutôt vers sa compréhension comme un nom de procès, comme un événement psychologique. Le trait sémantique général de *trouble* de l'individu sur le mode affectif fait le lien entre l'interprétation du nom *émotion* comme affect spécifique et les autres affects de base du même registre, et le rend en même temps fonctionnel, par voie de conséquence, pour la position hyperonymique dans cette classe.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 1996, « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits », in N. Flaux, M. Glatigny et D. Samain (dir.), *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : PU Septentrion, 257-273.

- Baider, F. et Cislaru, G. (dir.), 2013, *Cartographie des émotions : propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : PU Sorbonne nouvelle.
- Benninger, C., 2017, « Dix ans d'amiante, une heure de *fango* : quantification de matière... ou pas », in F. Hrubaru, E. Moline et A.-M. Velicu (dir.), *Nouveaux regards sur le sens et la référence. Hommages à Georges Kleiber*, Cluj : Echinox, 70-89.
- Blumenthal, P., 2010, « L'actualisation des noms d'affect », *Beihefte der Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 37, « Les configurations du sens », 3-25.
- Blumenthal, P., 2014, « Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre », in I. Novakova et A. Tutin (dir.), *Le lexique des émotions*, Grenoble : Ellug, 41-64.
- Boquet, D., Nagy, P., 2016, « Pour une histoire intellectuelle des émotions. Introduction », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 16. <https://doi.org/10.4000/acrh.7290>
- Buvet, P.-A., Girardin, C., Gross, G. et Groud, C., 2005, « Les prédicats d'« affect » », *Lidil*, 32. <https://doi.org/10.4000/lidil.104>
- Cislaru, G., 2014, « Sémantique des noms et verbes d'affect : parcours chronologique et épistémique », *Cahiers de lexicologie*, 105, 117-139.
- Cusimano, C., 2007, *Polysémie et noms de sentiments. Essai de sémantique générale*, thèse sous la direction de L. Perrin et M. Kara, Metz. <http://docnum.univ-lorraine.fr/public/UPV-M/Theses/2007/Cusimano.Christophe.LMZ0706.pdf> (consulté le 21/03/2016).
- Damasio, A., 1995, *L'Erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris : Odile Jacob.
- Darwin, C., (1872) 1998, *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Paris : CTHS.
- Descartes, R., (1649) 1994, *Les Passions de l'âme* (éd. G. Rodis-Lewis), Paris : Vrin.
- Flaux, N. et Van de Velde, D., 2000, *Les Noms en français : esquisse de classement*, Gap/Paris : Ophrys.
- Frath, P., 2020, *Linguistique anthropologique et référentielle*, Reims : Sapientia hominis.
- Goossens, V., 2005, « Les noms de sentiment : esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales », *Lidil*, 32, 103-121. <https://doi.org/10.4000/lidil.102>
- Goossens, V., 2009, « La polysémie des noms d'affect », *Tranel*, 50, 145-158. hal-00644518
- Goossens, V., 2015, « Les noms d'affect parmi les noms abstraits intensifs : nouvelles perspectives typologiques », *Langue française*, 185, 59-72. <https://doi.org/10.3917/lf.185.0059>
- Grossman, F. et Tutin, A. (dir.), 2005, *Sémantique des noms et adjectifs d'émotion*, *Lidil*, 32. <https://doi.org/10.4000/lidil.81>
- Hilgert, E., 2014, « Un révélateur de massivité : l'énigmatique *un peu de* », *Langue française*, 183, 101-116. <https://doi.org/10.3917/lf.183.0101>

- Hilgert, E., 2018, « Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ? », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les Catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 79-102.
- Hilgert, E. à paraître 2020, « Le nom *émotion* et son rapport à *peur, colère, joie, etc.* », *Corela*.
- Huyghe, R., 2015, « Les typologies nominales : présentation », *Langue française*, 185, 5-27. <https://doi.org/10.3917/lf.185.0005>
- Kleiber, G., 2014a, « Lorsque l'opposition *massif/comptable* rencontre les noms superrordonnés », *Travaux de linguistique*, 69, 11-34. <https://doi.org/10.3917/tl.069.0011>
- Kleiber, G., 2014b, « *Massif/comptable* et noms de propriété », *Langue française*, 183, 71-86. <https://doi.org/10.3917/lf.183.0071>
- Kleiber, G., 2015, « Occurrences et noms », *Langue française*, 185, 113-125. <https://doi.org/10.3917/lf.185.0113>
- Kleiber, G., 2018, « Noms abstraits et occurrences : espace, couleurs et odeurs », in G. Kleiber, E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (dir.), *Les Catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » VI, 27-78.
- Le Bart, C., 2018, *Les émotions du pouvoir : larmes, rires, colères des politiques*, Paris : Armand Colin.
- Mathieu, Y. Y., 1999, « Les prédicats de sentiment », *Langages*, 136, 41-52. <https://doi.org/10.3406/lgge.1999.2211>
- Mathieu, Y. Y., 2000, *Les verbes de sentiments. De l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris : CNRS.
- Novakova, I., 2015, « Les émotions entre lexique et discours », in A. Rabatel et A. Ferrara-Léturgie (dir.), *La sémantique et ses interfaces*, Paris : Lambert-Lucas, 181-204.
- Novakova, I., Goossens, V. et Melnikova, E., 2012, « Associations sémantiques et syntaxiques spécifiques. Sur l'exemple du lexique émotionnel des champs de surprise et de déception », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2012*, SHS Web of Conferences, 1017-1029.
- Novakova, I., Tutin, A., 2009, « Les émotions sont-elles comptables ? », in I. Novakova et A. Tutin (dir.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble : Ellug, 65-79.
- Novakova, I., Sorba, J. & Tutin, A., 2018, « Les noms généraux *sentiment* et *émotion* », *Langue française*, 198, 83-97.
- Nugier, A., 2009, « Histoire et grands courants de recherche sur les émotions », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 4, <http://www.lsv.fr/~finkel/papiers-mescours/EMOTION/emotions-RePS4.Nugier.pdf>, consulté le 22.01.2020.
- Polguère, A., 2015, « Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments », in F. Baider et G. Cislaru, *Cartographie des émotions*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 21-41.

- Rastier, F., 1995, « La sémantique des thèmes. Ou le voyage sentimental », in F. Rastier (dir.), *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, Paris : Didier Erudition, 223-249.
- Rimé B., 2009, *Le partage social des émotions*, Paris : PUF.
- Rimé, B., 2016, « L'émergence des émotions dans les sciences psychologiques », in D. Boquet et P. Nagy (dir.), *Histoire intellectuelle des émotions, de l'Antiquité à nos jours. L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 16, <https://acrh.revues.org/7293>, consulté le 12 février 2017.
- Sander, D. (dir.), 2015, *Le monde des émotions*, Paris : Belin.
- Theissen, A., 1997, *Le choix du nom en discours*, Genève : Librairie Droz.
- Tutin, A., Novakova, I., Grossmann, F., Cavalla, C., 2006, « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue française*, 150, 32-49.
- Tutin, A., 2014, « À la recherche du profil syntaxique des noms d'affect », in P. Blumenthal, I. Novakova et D. Siepmann (dir.), *Les émotions dans le discours / Emotions in discourse*, Francfort-sur-le-Main : Peter Lang, 221-234.
- Ungureanu, C., 2018, « Les phénomènes météorologiques et la météorologie intérieure : pour une correspondance sémantico-linguistique », in *3^e Congrès mondial de Linguistique française*, 1017-1029, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612002>
- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain-la-Neuve/Paris : Peeters.
- Wierzbicka, A., 1999, *Émotions across Languages and Cultures-Diversity and Universals*, Cambridge : Cambridge U.P. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511521256>